

PRÉSENTATION D'ACTIVITÉ

«construire l'avenir,
restaurer le passé»



suivez moi @atelier_merlos_architecture

ORDRE
DES
ARCHITECTES





QUI SUIS-JE?

FLORIAN MERLOS

Architecte DE-HMONP
& Design d'Espace

✓ maîtrise complète du processus architectural

De la programmation à la conception, consultation des entreprises, suivi de chantier et réception des travaux.

✓ expérience variée

Projets neufs, rénovations, réhabilitations énergétiques, aménagements intérieurs et conception de mobilier.

✓ connaissance programmatique large

Logements, établissements de santé, écoles, équipements culturels et de loisirs.

✓ expertise réglementaire et urbaine

Maîtrise du PLU, secteurs protégés et normes pour ERP (établissements recevant du public).



6 ans de formation au métier d'Architecte



Architecte Diplômé d'État - HMONP



10 ans d'ancienneté dans la profession

CONTACTEZ - MOI

06 21 81 04 16

atelier@merlos-architecture.fr

MES MISSIONS

satisfaire vos attentes, vos besoins et vos envies

- **conception et design intérieur**

Aménagement d'espaces, choix de matériaux, création de mobilier sur mesure et décoration.

- **construction et rénovation**

Conception et suivi de projets neufs, extensions, rénovations, réaménagements extérieurs, démarches administratives.

- **suivi de chantier et gestion**

Pilotage du projet depuis les premières études jusqu'à la livraison, maîtrise des coûts et respect des délais.

- **plannings et délais**

Respect des délais, coordination technique, gestion des plannings avec toutes les parties prenantes d'un projet.

- **répartition des budgets**

Répartition financière et arbitrage pour respecter l'enveloppe budgétaire définie.

- **compte rendu d'avancement**

Reporting régulier sur l'état d'avancement du projet avec les équipes techniques et les donneurs d'ordre.

CONTACTEZ - MOI

06 21 81 04 16

atelier@merlos-architecture.fr

AGENCE ET PHILOSOPHIE

une agence à votre écoute

L' **Atelier Merlos Architecture**, basé à Saint Chamas, accompagne particuliers, professionnels, promoteurs immobiliers et collectivités dans la conception et la réalisation de leurs projets architecturaux et d'aménagement intérieur. Chaque projet est une histoire singulière, pensée pour vous et avec vous, afin de répondre à vos envies, vos besoins et votre budget. Être architecte, c'est se réinventer à chaque étape, explorer des solutions responsables et innovantes, qu'elles soient architecturales, techniques ou économiques, pour donner naissance à des espaces à la fois utiles, beaux et durables.

« Pour moi, l'essentiel est d'être à l'écoute du client afin de répondre au mieux à sa demande et à ses besoins. »

Au fil des années, j'ai conçu et réalisé des projets variés : maisons individuelles, logements collectifs, extensions, réhabilitations, locaux médicaux et paramédicaux, établissements scolaires, crèches, salles polyvalentes et aménagements urbains. Ces expériences m'ont permis d'acquérir une expertise solide et la polyvalence nécessaire pour accompagner tout type de maître d'ouvrage, qu'il soit particulier, professionnel ou institutionnel.

« Chaque projet naît d'un lieu, d'un usage, d'une envie. L'architecte en capte la complexité pour en révéler l'essence. »

Ma démarche vise à proposer des solutions simples, esthétiques et pérennes, inscrites dans une architecture réfléchie, ancrée dans son contexte et portée par des choix de matériaux cohérents. En tant qu'architecte, je vous accompagne pour faire de votre projet une réalisation juste, adaptée à son époque et à vos aspirations.

CONTACTEZ - MOI

06 21 81 04 16

atelier@merlos-architecture.fr

POUR QUI?

particuliers

Construction de maisons neuves,
extensions, rénovations, aménagements
paysagers.

professionnels et promoteurs

Bureaux, commerces, cabinets médicaux
et opérations de logements collectifs.

collectivités et marchés publics

Équipements scolaires, culturels,
sportifs, logements collectifs.

CONTACTEZ - MOI

06 21 81 04 16
atelier@merlos-architecture.fr

STEP BY STEP

la recette d'un projet réussi

L'ETAT DES LIEUX

Le déplacement sur le site est primordial pour appréhender l'environnement du projet. Dans le cas d'une extension ou d'une rénovation, un relevé précis est effectué pour ensuite être modélisé sur un logiciel 3D.



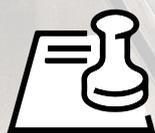
L'ESQUISSE

Plusieurs versions personnalisées de votre projet vous sont proposées. Chacune intègre les demandes formulées dans votre cahier des charges et répond aux contraintes du PLU de votre commune.



L'AVANT-PROJET

Un dossier de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux est élaboré, incluant une aide dans les démarches administratives et le suivi de l'instruction de votre dossier.



LE PROJET DEFINITIF

Finalisation des plans/coupes détaillés et révisés selon vos souhaits. Remise d'un dossier complet permettant la consultation des entreprises et d'obtenir des devis. Réalisation des travaux par une équipe d'entreprises compétentes.



CONTACTEZ - MOI

06 21 81 04 16

atelier@merlos-architecture.fr



DES QUESTIONS?

je suis là pour y répondre

le recours à un architecte est-il obligatoire ?

Dans le cas de la construction d'une maison individuelle neuve dont la surface de plancher est supérieure à 150m², les particuliers doivent recourir aux services d'un architecte pour élaborer les plans du dossier de permis de construire (PC).

et dans le cas d'une extension de maison ?

En règle générale, vous n'êtes pas dans l'obligation de recourir à un architecte pour les projets soumis à déclaration préalable de travaux (DP). Vous pouvez créer une extension allant jusqu'à 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol avec une DP.

Si l'agrandissement est compris entre 20m² et 40m² et qu'il porte la surface totale à plus de 150m² de surface de plancher, il faut demander un PC et recourir à un architecte.

qui va suivre les travaux ?

Dans la plupart des cas, c'est l'architecte qui s'occupe de la direction et de l'exécution des travaux. Mais il existe d'autres possibilités au choix du client.

combien coûtent les services d'un architecte ?

La rémunération d'un architecte dépend de plusieurs facteurs, dont la surface des travaux, le coût de l'opération, la complexité du projet, ainsi que l'étendue de la mission confiée et les options choisies.

Une proposition d'honoraires détaillée est établie, en incluant l'assurance décennale obligatoire pour les architectes.

faut-il faire réaliser d'autres études ?

Dès la phase ESQUISSE, je vous conseille sur les études complémentaires à faire réaliser et vous oriente vers mon équipe de collaborateurs externes (Bureau d'Etude de sol, BE thermique, BET structure, etc.)

existe-t-il des plans types ?

Non. Chaque projet est conçu sur mesure afin qu'il soit adapté à vos besoins et à votre budget, tout en tenant compte du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

quelles entreprises faut-il consulter ?

A l'étape du PROJET, un réseau d'entreprises locales et sérieuses est sollicité. Sur la base des plans produits par l'architecte, les entreprises rendent une offre adaptée aux travaux prévus.

CONTACTEZ - MOI

06 21 81 04 16

atelier@merlos-architecture.fr



CONTACT

N'hésitez pas à me contacter par téléphone ou à m'envoyer un bref descriptif de vos besoins et de vos envies par mail



me trouver

Saint Chamas, France



m'écrire

atelier@merlos-architecture.fr



me téléphoner

+33 (0) 6 21 81 04 16

